

Étude d'impact de la contribution économique et sociale

de la filière des courses hippiques françaises

DÉCEMBRE 2024

Document de synthèse de
l'étude réalisée par le cabinet
Deloitte (données 2022)

Deloitte.



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES HIPPIQUES**



Le mot des présidents

La filière hippique française, filière agricole d'élevage sous la responsabilité des deux Sociétés mères, France Galop et la Société du Trotteur Français, revendique une empreinte économique et sociale positive au profit de la France et de ses territoires.

Pour mieux faire connaître ces retombées, nous avons confié au cabinet DELOITTE la mission de quantifier et qualifier les impacts de notre activité en termes de fiscalité, d'emploi, de balance commerciale et de contribution au PIB national.

Les données établies confirment notre position atypique de filière agricole qui, grâce au pari hippique, s'autofinance, est directement contributrice au budget de l'Etat et génère de la richesse au cœur des territoires.

Une filière créatrice de valeur, dont il faut souligner le rôle social :

- :: au travers du réseau des points de vente du Pari Mutuel Urbain, facteurs de lien au sein de la collectivité,
- :: au travers du bénévolat, moteur de nos associations de courses hippiques exploitant les hippodromes,
- :: et enfin grâce au spectacle des courses hippiques qui réunit autour du cheval de courses toutes les couches de la population et toutes les générations.

Nous vous souhaitons une lecture enrichissante !



Guillaume de SAINT-SEINE
Président de France Galop



Jean-Pierre BARJON
Président de la SETF

Une empreinte économique et sociale positive au profit de la France et de ses territoires

CHIFFRES CLÉS

€
951 M€
DE FISCALITÉ

40 000
EMPLOIS DIRECTS
ET INDIRECTS

770 M€
D'EXCÉDENT DE
BALANCE COMMERCIALE

Pour 1€ de dépense

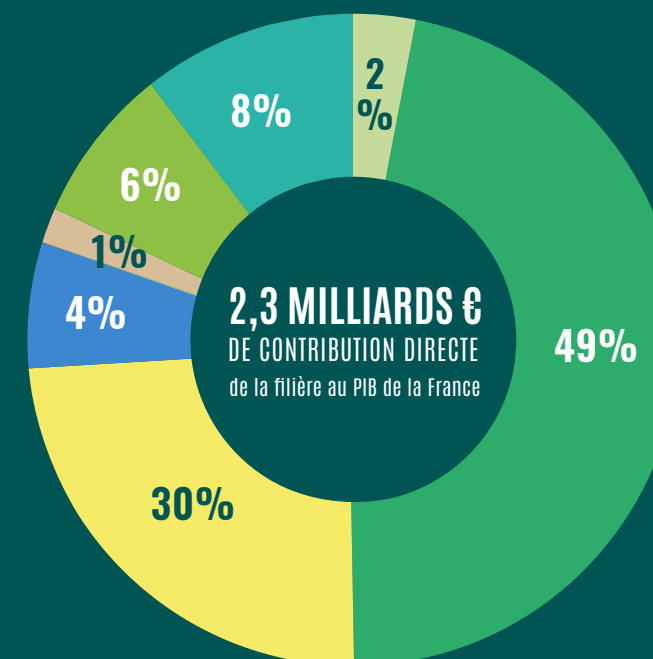


par les acteurs de la filière,
2,02€ supplémentaires
sont générés pour l'économie française



2,3 Md€

DE CONTRIBUTION AU PIB FRANÇAIS
dont 1,6 Md€ de contribution directe



2,3 MILLIARDS €
DE CONTRIBUTION DIRECTE
de la filière au PIB de la France

- Courses Hippiques : Organisation et paris
- Contributions indirectes et induites
- Entraînement
- Médias / Presse
- Elevage
- Propriétaires
- Vente de Chevaux

L'organisation de la filière

La filière agricole des courses hippiques est structurée autour des deux Sociétés mères, France Galop et la Société du Trotteur Français, qui gèrent les activités liées à leur spécialité et coordonnent les activités transversales à la filière à travers des organismes communs.

Ces deux Sociétés mères, associations loi 1901, sont sous triple tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, du Budget et de l'Intérieur. Elles se sont vu confier par l'État des missions de service public d'amélioration de la race chevaline, de formation, de promotion de l'élevage et de développement rural.

Pour assurer cette tâche, la loi leur a accordé les droits exclusifs à organiser les courses de chevaux et à organiser le pari mutuel physique. Cette dernière mission est déléguée au PMU, GIE détenu par les sociétés mères.

Grâce au pari hippique, principale source de revenu, la filière agricole des courses hippiques s'autofinance, contribue au budget de l'État et irrigue l'économie des territoires.

Les deux Sociétés Mères assurent le fonctionnement régalien de la filière, élaborent le programme et le calendrier des courses, le code des courses propre à chaque spécialité. Elles attribuent les licences aux acteurs socioprofessionnels et versent des encouragements sous forme d'allocations et de primes.

Elles encadrent, via la FNCH et 10 fédérations régionales, 220 Sociétés de Courses Régionales, constituées également sous forme associative.

La filière française des courses hippiques rassemble 233 hippodromes, exploités directement par les Sociétés mères pour 9 d'entre eux, et par les 220 sociétés de courses régionales pour les 224 autres.



MISSIONS RÉGALIENNES GALOP
5 hippodromes + 3 centres d'entraînement



MISSIONS RÉGALIENNES TROT
4 hippodromes + 1 centre d'entraînement

ORGANISMES COMMUNS ET MISSIONS TRANSVERSALES



FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES HIPPIQUES



HORSE RACING MEDIA



AFASEC

220 SOCIÉTÉS DE COURSES RÉGIONALES

Les hippodromes

Les hippodromes des Sociétés mères

En parallèle de leurs fonctions régaliennes, les Sociétés mères exploitent directement 9 hippodromes, sur lesquels elles organisent le pari mutuel hippodrome, et 4 centres d'entraînement.

Elles organisent 441 réunions de courses nationales, supports d'enjeux collectés sur l'hippodrome, dans le réseau des points de vente du PMU et sur internet. Elles y rassemblent 650 000 spectateurs, avec une fréquentation remarquable lors des plus grands prix (dont le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe et le Grand Prix d'Amérique), qui positionnent les courses hippiques françaises au plus haut niveau international.

9

HIPPODROMES

- > Auteuil
- > Cabourg
- > Caen
- > Chantilly
- > Deauville
- > Enghien
- > Paris Longchamp
- > Saint-Cloud
- > Paris Vincennes

4

CENTRES
D'ENTRAÎNEMENTS

- > Deauville
- > Maisons-Laffitte
- > Chantilly
- > Grosbois

441

RÉUNIONS
DE COURSES

3 652

COURSES
ORGANISÉES

203 M€

DE RECETTES
dont 92% issu du
pari hippique et 8%
de recettes propres



101 M€
DE CONTRIBUTION
directe au PIB français

Les hippodromes régionaux

Sous la responsabilité des Sociétés mères et de la FNCH, les sociétés de courses régionales ont la mission d'organiser les réunions de courses sur les hippodromes qu'elles exploitent. Elles y organisent le pari mutuel hippodrome.

Près d'un tiers d'entre elles ouvrent leurs infrastructures à l'entraînement.

58 sociétés de courses régionales organisent des réunions de courses nationales, supports d'enjeux collectés

sur l'hippodrome, dans le réseau des points de vente du PMU et sur internet.

Les 162 autres sociétés organisent des réunions locales, supports d'enjeux collectés sur l'hippodrome, et parfois également sur internet.

Toutes jouent un rôle essentiel dans l'exposition des courses hippiques à travers l'ensemble du territoire, en rassemblant

près de 1 500 000 spectateurs à l'occasion de 1 831 réunions de courses.

Leur modèle est exclusivement associatif et repose très largement sur le bénévolat.

224

HIPPODROMES

1 831

RÉUNIONS DE COURSES
et 14 836 courses

25 M€

DE RECETTES
propres générées
sur le territoire



39 M€
DE CONTRIBUTION
directe au PIB français

FRANCE
GALOP

SOCIÉTÉ DU
TROTTEUR
FRANÇAIS



Le pari hippique

Le pari hippique constitue le moteur de la filière des courses hippiques. En France, le marché du pari comprend :

► le pari dit « **offline** », organisé dans le réseau des **13 500 points** de vente physiques du PMU.

- le pari dit « **online** », proposé sur internet par les opérateurs de pari hippique online agréés,

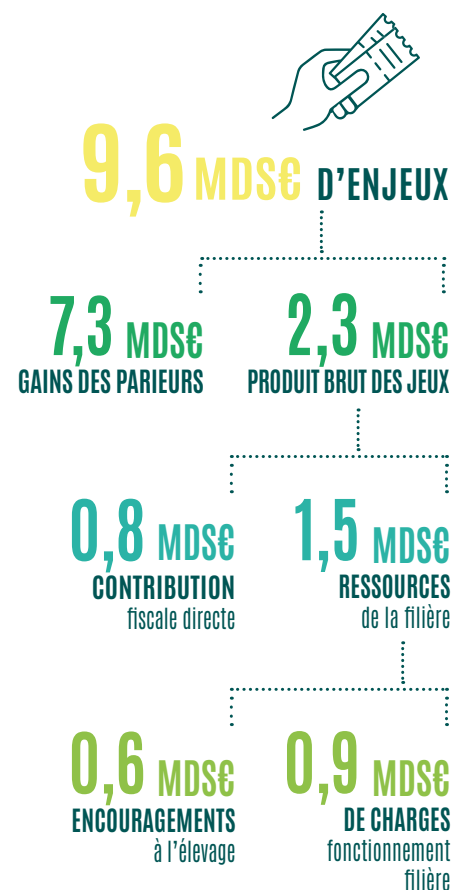
► le pari **collecté** sur hippodrome à l'occasion des réunions de courses.

Le pari hippique offline dans les points de vente du PMU représente **85 %** des enjeux collectés en France.

Après paiement des gains aux parieurs, le produit brut des jeux représente **2,3 Milliards d'euros**. Après prélèvements fiscaux, il constitue la principale ressource des sociétés mères pour financer les encouragements à l'élevage et les frais de fonctionnement des entités de la filière.

Les parieurs sont donc des contributeurs majeurs à l'économie de la filière.

La fiscalité directe sur les paris hippiques constitue la part majoritaire de la contribution fiscale de la filière.



Par la prédominance du pari hippique offline, le PMU participe très fortement à l'animation et au maintien du lien social dans les territoires, en étant un contributeur majeur à l'économie des bars-tabacs et autres commerces de proximité proposant l'offre du PMU.

130M€
DE COMMISSIONS
reversées aux points
de vente

40%
DES CLIENTS
des points de ventes
viennent pour le PMU



Le propriétaire est l'acteur principal de la course hippique, puisque c'est sous ses couleurs et sous son nom que le cheval prend part à la course.

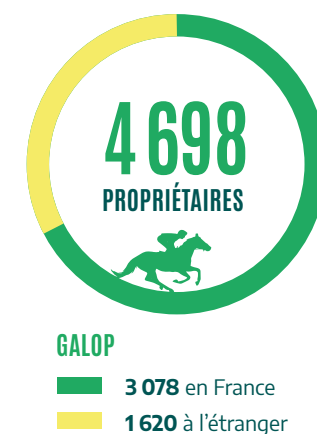
Avant de pouvoir acquérir un cheval de courses, un futur propriétaire doit au préalable recevoir un agrément de la part de la Société mère, qui atteste de sa moralité, mais aussi de revenus suffisants pour pouvoir entretenir son cheval.

Il confie son cheval à un entraîneur, qui assure les soins quotidiens, l'apprentissage de la discipline et la préparation à la compétition, contre paiement d'une pension.

A chaque fois que son cheval se classe à l'arrivée d'une course (jusqu'à la 5^e ou la 7^e place selon les conditions de courses), il perçoit la part principale de l'allocation dédiée à cette place et le cas échéant, une prime et des indemnités de transport.

Allocations, primes et indemnités de transport constituent les « encouragements » à l'élevage.

Les propriétaires peuvent posséder des chevaux en pleine propriété ou en association, et certains optent pour la location de chevaux pour participer aux courses sans avoir à supporter les coûts d'achat.



Les dépenses liées à l'entretien des chevaux (pensions, soins vétérinaires, maréchalerie, etc.) et à leur engagement en compétition excèdent en moyenne l'espoir de gains par les encouragements : le taux de couverture des coûts par les gains est estimé à **55 % en 2022**.

Aux côtés des parieurs, les propriétaires sont donc les autres contributeurs essentiels à l'économie de la filière : sans leur passion de la course hippique et leur engagement financier majeur, la filière ne serait pas économiquement viable.



CHIFFRES CLÉS

435M€ DE RECETTES POUR
LES PROPRIÉTAIRES



372.3M€ DISTRIBUÉS PAR
LES SOCIÉTÉS MÈRES

>>>>>> Allocations, primes et indemnités



..... LES PROPRIÉTAIRES PERÇOIENT

75% AU GALOP & **80%** AU TROT
des allocations totales

LE PMU ET LES SOCIÉTÉS DE COURSES FONT DU JEU RESPONSABLE (INTERDICTION DU JEU DES MINEURS, LUTTE CONTRE L'ADDICTION ET CONTRE LA FRAUDE ET LE BLANCHIMENT) UNE PRIORITÉ. EN RELATION AVEC L'AUTORITÉ NATIONALE DES JEUX.

Les éleveurs

Les éleveurs, premier maillon de la chaîne, organisent la reproduction et l'élevage des chevaux de courses. Ils sélectionnent les reproducteurs selon leurs pedigrees et leurs performances en courses et décident des croisements. Ils entretiennent les étalons et poulinières et font naître les poulains qu'ils élèvent jusqu'à leur vente pour la mise à l'entraînement.

Ils incarnent, par leurs choix de sélection, le principe d'amélioration de la race chevaline, objet fondamental des Sociétés mères défini dans la loi du 02 juin 1891.

Dans les deux spécialités, l'élevage français se classe dans les tous premiers rangs mondiaux.

RÉPARTITION DES POULINIÈRES
Jument destinée à la reproduction

28 813
POULINIÈRES
DE COURSE

2% Trotteur étranger
36% Pur Sang
6% AQPS
57% Trotteur français

13 832 ÉLEVEURS
6 773 AU GALOP & 7 059 AU TROT

674 ÉTALONS
285 AU GALOP > 10 146 saillies
389 AU TROT > 13 719 saillies

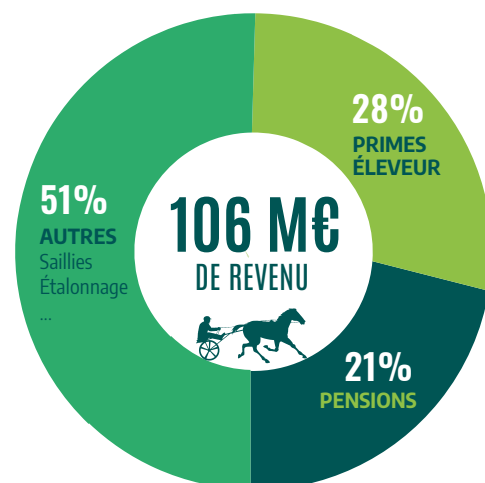
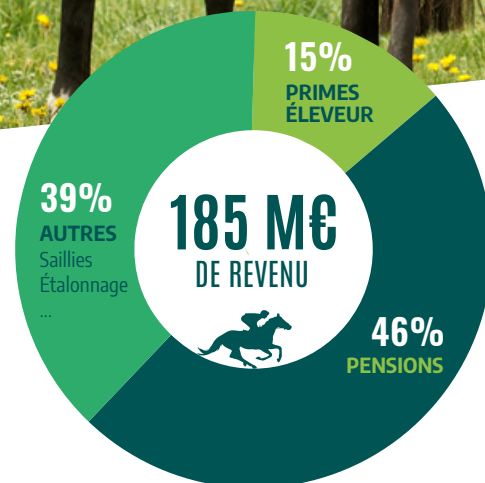
291 M€
CHIFFRE D'AFFAIRE

57 M€ DE PRIMES
versées par les sociétés mères

27 M€ AU GALOP & 30 M€ AU TROT

Au Galop, les éleveurs perçoivent entre 8,5 % et 18 % des allocations
Au Trot, les éleveurs perçoivent 12,5 % des allocations.

120 M€
DE CONTRIBUTION
au PIB français



Les entraîneurs

Les entraîneurs assurent l'hébergement du cheval, sa nourriture et ses soins quotidiens, en relation avec les vétérinaires, maréchaux ferrants et autres professionnels de santé équine. Ils sont responsables de sa préparation physique, de son entraînement au quotidien et de ses engagements en courses en relation avec le propriétaire.

Ils sont les experts qui ont la responsabilité de l'apprentissage du cheval pour en faire un athlète de haut niveau et l'amener à révéler tout son potentiel en compétition.



2 151
ENTRAÎNEURS

1 265
Professionnels

886
Amateurs

Dont
59% à titre D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE principale

25 088
CHEVAUX À L'ENTRAÎNEMENT

9 185
GALOP

15 903
TROT

Données 2022



14%
DES ALLOCATIONS
perçues par l'entraîneur

15%
DES ALLOCATIONS
perçues par l'entraîneur

94 M€
DE CONTRIBUTION
directe au PIB français

195 M€
DE RECETTES POUR
LES ENTRAÎNEURS
Pensions + allocations

Dont
154 M€ AU GALOP & 42 M€ AU TROT

Cette différence entre les deux filières s'explique en partie par le fait que la filière du trot est plus intégrée, avec un nombre important de propriétaires qui sont également entraîneurs (dans le cas de propriétaires entraîneurs, les coûts de pension n'existent pas).

Les ventes de chevaux

Les chevaux de courses peuvent être vendus à différents stades de leur carrière : avant les débuts de l'entraînement (ils sont alors « foals » - poulain de moins d'un an - ou yearling -poulain de 1 à 2 ans), en phase de pré-entraînement avant d'avoir démarré leur carrière en course ou à tout moment de la carrière de course.

Les ventes de chevaux de courses sont la source de revenus principale des éleveurs, mais elles constituent aussi un revenu essentiel pour les propriétaires et les entraîneurs et jouent un rôle majeur de l'économie de la filière.

TROIS TYPES DE VENTES EXISTENT :

- #1 Les ventes aux enchères
Par des acteurs reconnus tels que Arqana ou Osarus
- #2 Les ventes de gré à gré,
Ventes directes entre vendeurs et acheteurs, sans intermédiaire
- #3 Les courses à réclamer
Ventes réalisées à la suite d'une course durant laquelle tous les chevaux sont à vendre à un prix de base prédéfini avant la course

EN CHIFFRES

21 464
CHEVAUX DE COURSES VENDUS

Dont

5 181
CHEVAUX VENDUS aux enchères

2 204
CHEVAUX VENDUS durant les courses à réclamer

13 979
VENTES de gré à gré

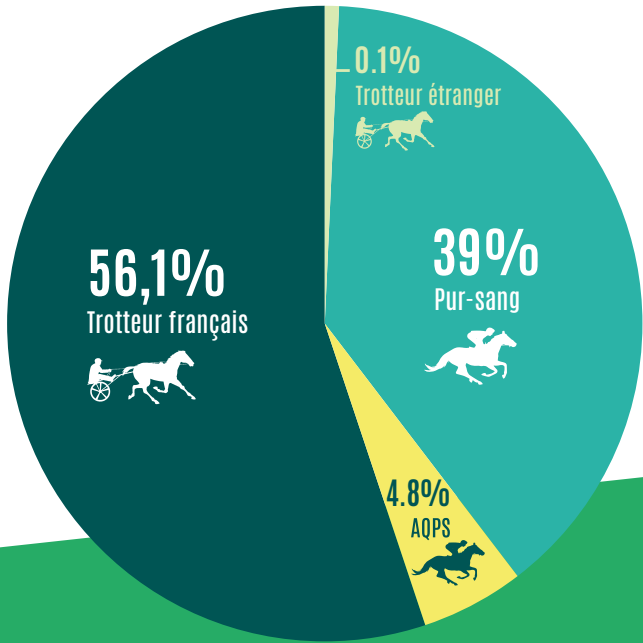
335 M€
DE RECETTES

>>>>>>>>



46 M€

DE CONTRIBUTION directe au PIB français



335 M€ CHIFFRE D'AFFAIRE - VENTE DES CHEVAUX

230 M€ Ventes aux enchères

13%

87%



31 M€ Courses à réclamer

26%



74%



74 M€ Ventes de gré à gré*

73%



27%



21 464
CHEVAUX VENDUS



PRIX MOYEN D'UN CHEVAL
15 607 €

89 M€

D'EXCÉDENT COMMERCIAL Ventes de chevaux

L'emploi et la formation



La filière des courses hippiques génère des emplois directs, principalement liés aux activités d'élevage, d'entraînement, d'organisation des courses et d'organisation des paris. Elle génère également des emplois indirects via les dépenses effectuées par les acteurs auprès des prestataires et fournisseurs, incluant par exemple la maréchalerie, l'agriculture, les services vétérinaires, les transports, la restauration, l'hébergement ou le tourisme.

Les Sociétés mères ont créé l'Association de Formation et d'Action Sociale des Ecuries de courses pour gérer les problématiques de formation, d'emploi et d'action sociale.

29 089
EMPLOIS DIRECTS



10 719
EMPLOIS INDIRECTS GÉNÉRÉS

Les emplois dans la filière, accessibles à tous niveaux de qualification et non délocalisables sont particulièrement concentrés dans les zones rurales, contribuant ainsi à maintenir la vitalité économique et sociale de ces régions.

EMPLOIS DIRECTS DE LA FILIÈRE

ELEVAGE	4 138
ENTRAÎNEMENT	6 046
INSTITUTION DES COURSES (Hors AFASEC)	1 071
FORMATION (AFASEC et autres organismes)	335
ORGANISATION DU PARI (PMU, Goupe Carrus)	2 065
VENTE DE CHEVAUX & PRESSE	231
POINTS DE VENTE PMU	13 454
AUTRES	1 749

TOTAL DE PERSONNES

29 089

Bénévolat

La filière des courses hippiques, filière associative, repose avant tout sur l'engagement de volontaires bénévoles, qui animent les sociétés de courses.

Cet engagement est crucial, car il permet de réduire sensiblement le coût de l'organisation de l'entraînement et des courses et d'optimiser l'équation économique de la filière.

La valorisation du temps passé par les volontaires bénévoles au service de la filière approche les 40 M€.



12 000
SOCIÉTAIRES BÉNÉVOLES

Dans les sociétés de courses, associations loi 1901

6 000
BÉNÉVOLES ACTIFS



39 M€
1 600 000 h/an





FRANCE GALOP - SOCIÉTÉ DU TROTTEUR FRANÇAIS
15 Boulevard de Douaumont - 75017 PARIS

www.france-galop.com

www.letrot.com